

ECOLE DOCTORALE DE DROIT

UNIVERSITES LYON 2, LYON 3, SAINT ETIENNE

SEMINAIRE DE DISCUSSION

« EUROPEANISATION DU DROIT »

Sous la coordination de Jean-Sylvestre Bergé
Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3

① Présentation

L'expression « **Européanisation du droit** » désigne l'emprise du continent européen sur la manière de fabriquer, dire ou appliquer le droit.

Dans son acception contemporaine, elle vise précisément l'influence exercée sur le droit, depuis près de soixante ans, par les deux grandes organisations juridiques que sont l'Union européenne (et, avant elle, les différentes Communautés européennes) et le Conseil de l'Europe (spécialement la Convention européenne des droits de l'homme).

② Séances

Le séminaire est organisé autour de quatre séances thématiques; chaque séance donne lieu à un échange entre un invité et un ou plusieurs participants au séminaire; les doctorants et les enseignants-chercheurs de l'EDD intéressés par la thématique sont associés à la discussion qui se veut la plus ouverte possible.

Thèmes envisagés et collègues invités (*les salles vous seront communiquées ultérieurement*)

Séance 1: vendredi 2 décembre 2011 – 15h30 - L'eupéanisation des concepts juridiques et des objets du droit? – Invité: Pr Loïc Azoulai (Université de Panthéon – Assas - Institut universitaire européen de Florence) - Discutant: Pr Jean-Sylvestre Bergé (EDIEC - Lyon 3)

Séance 2: jeudi 8 décembre 2011 – 14h - L'eupéanisation de la distinction droit public/droit privé? – Invité: Pr Eric Carpano (Université de Clermont-Ferrand – membre associé du Centre d'études européennes (CEE) - Lyon 3) - Discutant: Pr Jean-Sylvestre Bergé (EDIEC - Lyon 3)

Séance 3: vendredi 23 mars 2012 - 13h - L'européanisation du droit international? – Invité: Pr **Mathias Forteau** (Université de Paris Ouest – Nanterre La Défense) avec la participation des doctorants et enseignants-chercheurs du Centre de Droit International (CDI - Lyon 3)

Séance 4: mercredi 4 avril 2012 - 14h30 - L'européanisation du droit et le droit transnational : les cas de la représentation collective et du droit du sport– Invités: Pr **Marie-Ange Moreau** (Université Lumière Lyon 2 – membre du Centre de Recherches Critiques sur le Droit) - **Antoine Duval** (Doctorant)

Inscription obligatoire : edd@univ-lyon3.fr